

”Paris, ville de cour (XIII e –XVIII e siècle)”

Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu, Cédric Michon

► **To cite this version:**

Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu, Cédric Michon. ”Paris, ville de cour (XIII e –XVIII e siècle)”.
Mitteilungen der Residenzen-Kommission, Christian-Albrecths-Universität zu Kiel, 2014, pp.159-162.
halshs-01471094

HAL Id: halshs-01471094

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01471094>

Submitted on 18 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TAGUNGSBERICHTE

Paris, ville de cour (XIII^e–XVIII^e siècle)

Paris, 5.–6. Juni 2014

Un colloque international et pluridisciplinaire organisé par Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu et Cédric Michon s'est tenu le 5 et 6 juin 2014 à Paris sur le thème de « Paris, ville de cour (XIII^e-XVIII^e siècle) ».

Cette rencontre est née du constat que les études sur la cour de France ne manquent pas mais, peut-être parce qu'elle est restée longtemps itinérante et que ses membres se recrutent à travers tout le royaume, les historiens s'intéressent rarement au cadre urbain de ses séjours, et en particulier à Paris. La cour semble être une institution hors de l'espace, alors pourtant que Paris, « cœur du royaume », s'impose comme son centre de gravité. Ce colloque visait donc à remédier à ce relatif vide historiographique en réconciliant l'histoire de la cour avec l'histoire urbaine. Il s'agissait d'étudier les relations entre la cour de France et la ville de Paris, du XIII^e au XVIII^e siècle, en prenant en compte les dimensions politiques, sociales, culturelles, artistiques et économiques qui ont marqué ce rapport.

Le but est d'isoler le facteur curial pour comprendre son impact sur le développement de la ville, mais encore faut-il s'entendre sur ce qu'est la cour. Le mot est ici entendu au sens étroit des gens qui sont dans la proximité du souverain et qui le suivent dans ses pérégrinations, par opposition aux serviteurs de l'État qui se fixent progressivement à Paris avec les institutions centrales de la monarchie à partir du XIII^e siècle. Il est difficile d'isoler la cour comme lieu de sociabilité aristocratique de la cour comme organe politique avant cette époque, raison pour laquelle on n'a pas envisagé la question avant le XIII^e siècle. Autrement dit, la question posée par ce colloque est celle de Paris comme ville de résidence et non comme ville capitale ; c'est aussi celle des rapports entre nobles et bourgeois et non entre pouvoir royal et municipalité.

Autant la bibliographie sur l'histoire de la capitale, de l'État ou de la cour est abondante, autant les titres portant sur Paris comme ville de cour sont rares. Pour le Moyen Âge la question a surtout été envisagée jusqu'ici sous l'angle de la commande artistique et des cérémonies publiques, principalement les entrées royales. Seuls les actes du séminaire dirigé par Werner Paravicini et Bertrand Schnerb à l'Institut historique allemand de Paris et parus en 2007 abordent de front cette question¹, qui reste encore largement à défricher. L'actualité de cette thématique ne fait en revanche aucun doute pour d'autres espaces urbains médiévaux², d'où l'ouverture comparatiste du colloque. La

1 Bertrand Schnerb et Werner Paravicini (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Jan Thorbecke Verlag, Deutschland, 2007.

2 Léonard Courbon et Denis Menjot (dir.), *La cour et la ville dans l'Europe du Moyen Âge et des Temps Modernes [XIV^e-XVI^e siècle]*, Brépols, à paraître. Le 2–3 juin 2014 a eu lieu à Valladolid un autre colloque organisé par Germán Gamero Igea, María Narbona Carceles sur *La cour et la ville. Réception et installation des entourages royaux dans les villes ibériques à la fin du Moyen Âge* tandis que le Centre André Chastel organisait le 19–21 juin 2014 à Paris un colloque sur *Artistes à la ville et artistes à la cour (1300–1600)*.

question de « Paris, ville de cour » est aussi un angle mort de l'historiographie moderne qui est aveuglée par la cour du Roi Soleil, alors que Versailles n'est qu'une ville dortoir à 15 kilomètres de Paris et que l'éclat de cette cour versaillaise fut assez bref.

La première question abordée lors du colloque fut celle de la mesure de la présence du roi à Paris, car on a fait l'hypothèse que là où est le roi, là sont les princes qui forment sa cour (les plus grands d'entre eux ayant leur propre cour, plus ou moins satellisée autour du roi). Les communications sur les itinéraires des rois de Boris Bove pour le Moyen Âge et de Caroline zum Kolk pour le XVI^e siècle aboutissent aux mêmes conclusions : le roi passe la majeure partie de son temps hors de Paris, à l'exception de certaines périodes comme dans la seconde moitié du XIV^e siècle ou sous Catherine de Médicis. Il n'y a donc pas de linéarité dans le rapport des souverains à la ville. En revanche, on note une lourde constante qui veut que le roi ne s'en éloigne guère en dépit d'une forte itinérance : de Philippe Auguste à Henri III, il passe l'essentiel de son temps à moins de 60 kilomètres de la ville, c'est-à-dire à moins de deux jours de marche. La cour louisquatorzienne de Versailles marque une rupture avec ce modèle que la régence de Louis XV entre 1715 et 1722, étudiée par Laurent Lemarchand, vient immédiatement corriger : la cour est désormais totalement à Paris, la culture de cour (le rococo, la peinture de Watteau, l'opéra) infuse dans la ville. Après la Régence la cour reste partagée entre Paris et Versailles durant tout le XVIII^e siècle et les quartiers de l'Ouest parisien font le lien entre les deux pôles de la vie curiale.

L'installation de la cour dans Paris ne va pas sans difficultés de cohabitation comme l'a montré Guillaume Fonkenelle à propos de l'agrandissement du Louvre aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les rois ont toutes les peines du monde à repousser la ville pour opérer la jonction avec les Tuileries. L'entreprise est un double échec : l'interdiction royale de la spéculation immobilière a contribué à la dégradation des immeubles du quartier, tandis que le roi reste incapable de les acquérir. La résistance de la ville à l'urbanisme royal se traduit par une politique d'évitement avec la construction de la galerie sur la Seine. La contrainte topographique pèse aussi sur les propriétaires des hôtels aristocratiques au XVIII^e siècle qui se voient contraints d'investir les marges de la ville où la pression foncière est moins forte et où l'on peut rester entre soi. L'architecture de ces demeures étudiée par Alexandre Gady manifeste la dialectique de l'ouverture et de l'isolement par rapport à la ville : elles sont situées dans Paris, mais à la périphérie (dans les faubourgs Saint-Germain-des-Prés ou Saint-Honoré), avec un logis entre cour et jardin entouré de hauts murs ou un hôtel en pavillon, imité des résidences rurales, isolé par ses jardins. L'effet de l'installation brutale et volontariste de la cour à Madrid au XVI^e siècle montre bien comment la cour peut transformer une petite ville, comme l'a exposé José Martinez-Milan : elle se développe considérablement en passant de 400 à 7 000 maisons, qui sont le reflet de la structure politique de la monarchie espagnole puisque toutes les composantes du royaume investissent dans la ville. La spiritualité radicale de la cour au XVII^e siècle imprègne aussi les édifices religieux de Madrid.

Mais le poids de la cour se fait aussi sentir sur l'économie urbaine. Bien que la population de l'Hôtel des ducs de Bourgogne (300 personnes) soit dérisoire par rapport à la population urbaine (100 à 150 000 habitants), Florence Berland montre que les dépenses ordinaires liées à la cour du duc représentent 3 % du « revenu urbain ». Le duc de Bourgogne exploite ce poids économique pour se créer des clientèles au sein de

l'artisanat parisien en multipliant le nombre de fournisseurs (jusqu'à 1 000 personnes différentes), au contraire de son rival Louis d'Orléans, qui s'adresse à quelques fournisseurs privilégiés. Bien que possessionné en province, c'est avant tout à Paris que se fournit en orfèvrerie Louis d'Orléans dont les comptes ont été étudiés par Arnaud Alexandre. La cour est indubitablement un facteur de développement des filières du luxe dans la ville. L'étude de la consommation globale des Guise menée par Marjorie Meiss-Even montre cependant qu'elle est fonction au XVI^e siècle des réseaux du prince pour les produits ordinaires et des lieux de production pour les produits de luxe : Paris est surreprésenté du fait de l'investissement des Guise dans la ville à partir de 1553, mais les régions où la famille a des biens ou des clients sont bien représentées aussi, tandis que pour les chevaux, les armes, les cuirs, les tapis, les Guise s'approvisionnent aux meilleures sources, y compris à l'étranger. Le cas Londonien étudié par John McEwan montre l'ambiguïté des rapports entre les marchands locaux et la cour au XIII^e siècle : les marchands se réjouissent d'approvisionner la cour royale et les plus importants d'entre eux sont nommés camérier ou sheriff par le roi, ce qui leur ouvre ensuite les portes de l'échevinage, mais ils ont affaire à un client qui paie mal et qui considère que cette faveur justifie en retour son droit à taxer la ville. La présence de la cour dans la ville accentue donc les rivalités au sein de la population bourgeoise.

Si les rapports économiques sont les modalités les plus évidentes des relations entre la cour et Paris, ils ne disent pas ce que pensent les uns des autres, au contraire de la littérature qui peut donner à accès à leur imaginaire. Michelle Szkilnik montre ainsi que les auteurs des romans de chevalerie du XV^e siècle qui s'adressent à un public aristocratique donnent une image totalement idéalisée de Paris : pour eux, Paris et ses satellites Vincennes et St-Denis sont les lieux ordinaires de la résidence de la cour (alors qu'elle a migré à cette époque sur la Loire !), les Parisiens vivent en harmonie avec la cour dont ils partagent les peines et les joies (alors que les révoltes ont été nombreuses au XIV^e et XV^e siècle !) et les marchands qui fournissent les princes sont toujours payés comptant (alors que la règle est le crédit mal remboursé !). Les romans de chevalerie laissent penser que les représentations mentales des nobles sont assez loin des réalités urbaines, ce qui n'empêche pas, paradoxalement, une culture commune comme le montre l'étude par Marie Bouhaïk-Gironès du contexte socio-économique des farces de la fin du XV^e siècle : ces pièces à rire, réputées populaires, sont jouées par des acteurs professionnels sur des places publiques comme dans les hôtels aristocratiques ; ces mêmes auteurs-acteurs peuvent critiquer le pouvoir comme, quelques années plus tard, véhiculer la propagande royale. Il ne semble pas qu'il y ait de frontière, sous cet angle, entre la ville et la cour. C'est aussi l'observation que fait Pauline Lemaigre-Gaffier à propos de l'administration des Menus-Plaisirs du roi à Paris au XVIII^e siècle, qui gère et produit les décors des spectacles de cour. Cette institution fait principalement travailler des artisans parisiens, mais est surtout domiciliée dans un hôtel en ville où l'on fabrique les décors et où l'on répète les spectacles. L'administration des Menus-Plaisirs, qui a aussi la tutelle des théâtres privilégiés, est donc une institution qui articule au plus près la vie urbaine et la vie de cour. Le cas de la cour de la « reine Margot » étudié par Bruno Petey-Girard va aussi dans le sens d'une fusion culturelle entre la ville et la cour, puisqu'elle anime, en marge de la cour royale, l'émulation poétique au sein d'un cercle d'auteurs qui aspirent à s'illustrer devant elle. Mais, dans ce cas, cette dynamique

littéraire est-elle le fait de la ville ou de la position paradoxale de cette ancienne reine férue de poésie, tandis que la cour d'Henri IV se détourne des lettres ?

Quoiqu'il en soit, Paris est bien un lieu familier aux gens de cour, qui élisent volontiers sépulture aux Cordeliers, aux Jacobins et aux Célestins à la fin du Moyen Âge, alors même qu'ils sont d'origine provinciale, comme le montre l'étude d'Elodie Ozenne. Le mimétisme avec les pratiques royales conduit les gens de cour à investir ces églises parisiennes, de même que leurs commandes artistiques, étudiées par Etienne Hamon, s'intensifient dans la capitale lorsqu'ils pronostiquent le retour de Charles VIII dans la capitale à la fin du XV^e siècle. Paris est la vitrine où les curiaux doivent afficher leur rang et leurs ambitions ... mais il est possible que, au-delà du message envoyé à la cour, cette pratique sociale vaille par elle-même puisqu'elle est aussi attestée pour des curiaux qui vivent avec le roi sur la Loire. Le cas de l'amiral Malet de Graville étudié par Matthieu Deldique montre en effet que manifester sa puissance à Paris reste pertinent vers 1500 pour les gens de cour, alors même que la ville n'est plus une résidence pour le roi qui est établi à Tours : non seulement l'amiral s'approvisionne presque exclusivement en œuvres d'art à Paris, mais il investit dans un hôtel somptueux et multiplie les dons aux églises parisiennes. Si l'ancienne ville de cour des rois conserve sa valeur légitimante, alors même qu'ils n'y sont plus, c'est peut-être parce qu'elle est entrée dans l'imaginaire aristocratique comme la principale ville de résidence royale.

La cour a accompagné le développement de la ville depuis le XII^e siècle et on ne peut que constater les interactions nombreuses entre la ville et la cour. Paris aurait certainement été une autre ville sans la cour, mais aurait-elle été moins grande et moins prospère ? Le contre-exemple de Tours au XV^e siècle est là pour montrer les limites du facteur curial dans le développement urbain : la cité du val de Loire était une petite ville de 12 000 habitants au XIV^e siècle, avant qu'elle ne devienne une ville de résidence pour le roi au milieu du XV^e siècle. L'installation de la cour a suscité le développement d'une industrie de l'armurerie, de la soie et de l'orfèvrerie ; la proximité du souverain a été un tremplin sociopolitique pour sa bourgeoisie ; mais la ville est restée de taille modeste lorsque le roi la quitte au profit de Paris au début du XVI^e siècle, tandis que Paris n'a jamais cessé d'être la plus grande ville du royaume en dépit de l'absence du roi et des troubles au XV^e siècle. La cour est donc paradoxalement une donnée tout à la fois spectaculaire et marginale de l'équation urbaine.

Les actes du colloque seront édités aux Presses Universitaires de Rennes en 2015 sous la direction de Boris Bove, Murielle Gaude-Ferragu et Cédric Michon.

Boris Bove, Paris, Murielle Gaude-Ferragu, Paris, Cédric Michon, Le Mans *

* Dr. Boris Bove, Maître de conférences, Université de Paris 8, Département d'Histoire, 2, rue de la liberté, F- 93526 Saint Denis cedex, E-Mail: boris.bove@wanadoo.fr; Dr. Murielle Gaude-Ferragu, Maître de conférences, Université de Paris 13 – Sorbonne Paris Cité, Centre de recherche espaces, sociétés, culture, 99, avenue Jean-Baptiste Clément, F-93430 Villetaneuse, E-Mail: gilles.ferragu@wanadoo.fr; Dr. Michon Cédric, Maître de conférences, Université du Maine, Centre de recherches historiques, Avenue Olivier Messiaen, F-72085 Le Mans cedex 9, E-Mail: Brigitte.Bellanger@univ-lemans.fr.